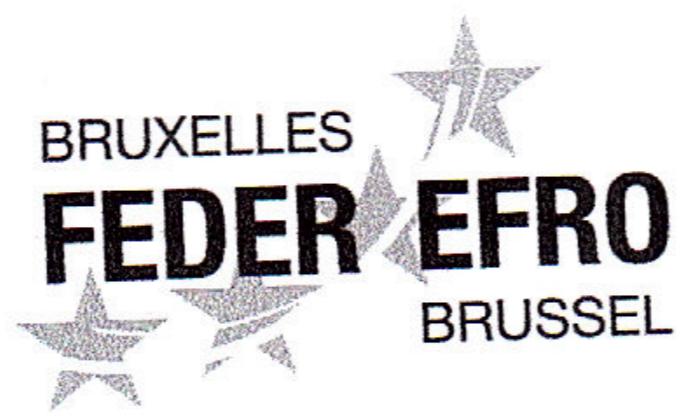


PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2014-2020

DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE AU TITRE DE L'OBJECTIF « INVESTISSEMENT DANS LA CROISSANCE ET L'EMPLOI » DE LA POLITIQUE DE COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE

DOSSIER DE CANDIDATURE

L'Europe et la Région investissent dans votre avenir
Europa en het Gewest investeren in uw toekomst



Union Européenne
Fonds Européen de Développement Régional
Europese Unie
Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

EN

Fiche de synthèse

1.1 Intitulé du projet	
Intitulé du projet	Marivaux : Cité du Cinéma
1.2 Inscription au programme	
<p>Les demandes de financement dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet s'inscrit dans un des axes décrits dans le programme opérationnel et dans un <u>seul</u> des objectifs spécifiques s'y rapportant</p>	
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 1 : Renforcer la recherche et améliorer le transfert et l'émergence de l'innovation	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée en lien avec les enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.2 : Accroître l'innovation au sein des PME
<input checked="" type="checkbox"/> Axe prioritaire 2 : Renforcer l'entrepreneuriat et améliorer le développement des PME dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.1 : Créer des nouvelles activités génératrices d'emplois, y compris dans l'économie social <input checked="" type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.2 : Améliorer le développement des PME, y compris les projets d'économie sociale
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 3 : Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.1: Renforcer la transition énergétique des PME bruxelloises : <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.2 : Renforcer la transition énergétique des infrastructures publiques et du logement public <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.3 : Améliorer la qualité environnementale des espaces urbains <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.4 : Améliorer l'environnement urbain à travers la réhabilitation des sols pollués et des friches industrielles
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 4 : Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations défavorisées	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.1 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.2 : Renforcer l'offre d'infrastructures et d'équipements culturels dans les quartiers défavorisés <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.3 : Renforcer la participation des habitants aux dynamiques urbaines et aux projets d'aménagement urbain dans les quartiers défavorisés

1.3 Résumé du projet

Bruxelles manque d'un lieu intégré de production, de création et de diffusion pour les œuvres audiovisuelles. Le projet MARIVAX vise à créer une cité du cinéma pour soutenir les entreprises créatrices d'emploi dans cette filière des médias et secteurs créatifs. Situé sur l'un des axes les plus fréquentés de la capitale, le boulevard Adolphe Max, proche de la petite ceinture, entre la gare du Nord, la place Rogier et la Place de Brouckère, le Marivaux jouit avec ses voisins d'une place de choix. Il se situe sur l'un des axes historiques du cinéma à Bruxelles, qui comprenait de nombreux établissements.

Sa rénovation permettra de créer une pépinière d'entreprises audiovisuelles d'un nouveau genre, adossé à des espaces de production et de diffusion. Cette pépinière consiste en une plateforme consacrée à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans l'ensemble des champs audiovisuels : médias, cinéma, animation, bande-dessinée, web culture, publicité, jeux vidéo, photographie, design, presse, radio...

L'un des objectifs prioritaires de notre projet pour le MARIVAX est d'intégrer les métiers techniques de l'audiovisuel aux métiers relevant de la création. Des facilités d'équipement permettront de mêler les deux cultures et de faciliter la circulation entre plusieurs types d'entreprises.

Le dispositif vise à accompagner et à accélérer le développement des entreprises du secteur culturel, qui associent excellence et création de sens, en leur proposant non seulement une solution d'hébergement souple et évolutive, mais aussi l'insertion dans un écosystème vertueux, un accompagnement d'experts personnalisé et un accès facilité à des financements. Au total, ce sont plus de trente entreprises du secteur qui pourront être accueillies sur cinquante postes de travail en incubateur ou co-working.

Le MARIVAX aura pour mission d'accélérer le développement des entreprises qu'elle accueille. Afin de résorber les éventuels freins liés à la structuration de l'activité des résidents, un accompagnement personnalisé sera assuré. Les entrepreneurs auront également la possibilité d'accéder à un réseau d'experts pouvant leur dispenser des formations spécifiques à tarifs préférentiels négociés.

Résider au sein du MARIVAX, c'est intégrer un écosystème qui dépasse le simple espace de travail mutualisé. Le projet entrepreneurial est inséré dans la vie de l'établissement culturel. Il se nourrit des rencontres, échanges et confrontations avec les différents acteurs du secteur. Élargir son champ de vision, c'est dynamiser la créativité économique et culturelle, participer à un projet militant de structuration de l'économie de la culture qui repose sur plusieurs principes comme la création de partenariats forts - y compris au-delà du secteur culturel -, la participation aux réflexions sur le secteur pour alimenter projets, idées et travaux, et la confrontation avec les publics.

Le MARIVAX s'adresse aux entreprises du secteur de la création et des industries audiovisuelles. Sont privilégiées les sociétés développant une activité innovante liée au numérique, travaillant sur des projets pouvant être exploités sur les marchés européens et internationaux et dont les créateurs s'inscrivent dans une logique de décloisonnement des secteurs et des méthodes de travail. Les partenariats avec Creatis et la Gaîté Lyrique à Paris permettront en ce sens de projeter directement les entrepreneurs sur d'autres marchés que le marché belge.

La pépinière est organisée autour de quatre piliers : encourager l'innovation ; promouvoir l'excellence entrepreneuriale ; développer une approche responsable et éthique ; participer à l'écosystème. Les tarifs étant attractifs pour le type de services offerts, la pépinière permettra aux entreprises de se développer rapidement.

En plus de ces espaces de travail et de production, les salles de diffusion rénovées permettront à chacun des porteurs de projet de présenter leur travail dans les meilleures conditions possibles, dans un lieu prestigieux. Elles attireront des projets extérieurs qui seront autant de nouvelles opportunités de collaboration avec les entreprises et apporteront des ressources financières qui contribueront à rendre le projet viable. Ce cercle vertueux contribuera à redynamiser cette partie du centre ville de Bruxelles et d'y attirer des entreprises novatrices.

Par ailleurs, les opérateurs impliqués dans le projet ont pour objectif de rendre celui-ci financièrement autonome et de développer la filière audiovisuelle sur la base de ses ressources propres. Le modèle du plan d'affaires proposé offre un équilibre entre les fonds publics permettant la rénovation du bâtiment et la création de l'infrastructure, tandis que la montée en puissance du modèle assurera sa rentabilité, en même temps que le développement des entreprises qui y seront hébergées.

La synergie avec le propriétaire, l'hôtel Marivaux, qui apportera expertise, activité économique ainsi que soutien humain et logistique sera décisive dans notre projet. Sa participation financière montre toute sa détermination dans la réussite de cette entreprise, tandis que GALERIES apportera une expertise indéniable dans le domaine du cinéma. Et Scintillo une expertise dans l'international dans le domaine. Par tous ces attraits, le projet MARIVAX permettra de toucher un public nombreux et d'offrir une grande visibilité à ses partenaires. D'abord le public professionnel local, national et international à travers le développement de la filière cinéma. Mais aussi le grand public à travers le lieu de diffusion, qui rendra à Bruxelles un de ses plus beaux espaces culturels.

1.4 Situation géographique si le projet implique le financement d'une <i>infrastructure</i>			
Adresse du lieu d'implantation		Boulevard Adolphe Max 98, 1000 Bruxelles	
Identité du propriétaire du lieu d'implantation		Hôtel Marivaux	
1.5 Durée du projet			
Début	01/01/2015	Fin	31/12/2023
Durée (en mois)		108	
1.6 Porteur de projet (coordinateur le cas échéant)			
Nom de l'organisme		GALERIES SA (Constitution de la société par les partenaires en cas de sélection du projet)	
Statut juridique		SA	
Représentant(s) légal(aux)de l'organisme		Édouard Meier / William Yang	
Téléphone	+32 491 94 00 92	Fax	
E-mail		Edouard.meier@galeries.be	
Responsable de la coordination du projet au sein de l'organisme		Édouard Meier	
Téléphone	+32 491 94 00 92	Fax	
E-mail		Edouard.meier@galeries.be	
Adresse de l'organisme (+ adresse de correspondance du coordinateur le cas échéant)		Galerie de la Reine 26, B-1000 Bruxelles	
Numéro de compte bancaire (BIC)		BE92363096125323	

1.7 Partenariat

Partenaires impliqués	<p>Le projet est multipartenaire. Il implique trois associés aux compétences complémentaires, qui créeront ensemble une nouvelle société d'exploitation. Ce regroupement s'appuiera par ailleurs sur trois partenaires non financiers dans le cadre de soutiens croisés.</p> <p><u>Les associés :</u></p> <p>1/ Hôtel Marivaux L'Hôtel Marivaux propose neuf salles de conférences et de réunions ainsi que 96 chambres hauts de gamme. Il réalise six millions d'euros de chiffre d'affaires. Il est le propriétaire du cinéma aujourd'hui abandonné et projette une extension du nombre de ses chambres pour 2016.</p> <p>2/ Scintillo Scintillo est un holding, créée en 2010, qui anime un écosystème d'une dizaine d'entreprises de la culture filialisées (Le Troisième Pôle ; Creatis). Elle mutualise moyens, talents et réflexion autour de la création culturelle par la prise de participation dans des entreprises et des équipements. Ses équipes possèdent un savoir-faire spécifique pour les projets culturels à caractère innovant tant dans le domaine économique que dans celui des usages et de la gestion.</p> <p>3/ Galeries Cinéma GALERIES est un lieu pour le cinéma « dans tous ses états » en plein cœur de Bruxelles dans les galeries Saint-Hubert. GALERIES accueille trois salles de cinéma, une grande salle d'exposition de 1000 m², et un bar. La société est aussi en charge du développement de la plate-forme de financement participatif KissKissBankBank pour le Benelux.</p> <p><u>Les partenaires non financiers :</u></p> <p>4/ ADT - ATO Agence de développement territorial ASBL Crée à l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, l'ADT a pour tâche de faciliter la compréhension du territoire et le développement urbain.</p> <p>5/ Impulse.Brussels (Screen.Brussels) Screen.Brussels est un cluster organisé au sein de Impulse.Brussels. Il a été officiellement lancé le 15 octobre 2013, dans le cadre d'un plan régional pour soutenir le développement des médias digitaux et de l'audiovisuel bruxellois.</p> <p>6/ Backstage Brussels BACKSTAGE Brussels est une nouvelle coopérative d'activités destinée aux entrepreneurs créatifs, autrement dit les porteurs de projets évoluant au sein des industries culturelles et créatives qui souhaitent se lancer en tant qu'indépendant. La coopérative leur offre l'opportunité de tester leur projet entrepreneurial dans un cadre sécurisé.</p>
Partenaires sollicitant un financement FEDER dans le cadre du projet	Les structures Hôtel Marivaux, Galeries Cinéma, et Scintillo constitueront une société d'exploitation pour la réalisation du projet en cas de réussite de celui-ci à hauteur de la répartition suivante Hôtel Marivaux 50%, Galeries Cinéma 25%, et Scintillo 25%.

1.8 Budget

Montant total du projet	4 100 000 euros
Financements FEDER+RBC totaux demandés	3 000 000
Cofinancements totaux escomptés	0
Part des opérateurs impliqués dans le projet	Financement 300 000 euros – Apport en nature 800 000 euros

CONTENU

SECTION I Description détaillée du projet

SECTION II Phasage du projet

SECTION III Partenariat

SECTION IV Budget / Financement

SECTION V Checklist

SECTION VII Confirmation, signature

SECTION I

INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

2.1 Inscription au programme

Les demandes de financement dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront **recevables** que si le projet s'inscrit dans un des axes décrits dans le programme opérationnel et dans un seul des objectifs spécifiques s'y rapportant

<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 1 : Renforcer la recherche et améliorer le transfert et l'émergence de l'innovation	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée en lien avec les enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.2 : Accroître l'innovation au sein des PME
<input checked="" type="checkbox"/> Axe prioritaire 2 : Renforcer l'entrepreneuriat et améliorer le développement des PME dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.1 : Créer de nouvelles activités génératrices d'emplois, y compris dans l'économie sociale <input checked="" type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.2 : Améliorer le développement des PME, y compris les projets d'économie sociale
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 3 : Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.1: Renforcer la transition énergétique des PME bruxelloises : <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.2 : Soutenir la transition énergétique des infrastructures publiques et du logement public <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.3 : Améliorer la qualité environnementale des espaces urbains <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.4 : Améliorer l'environnement urbain à travers la réhabilitation des sols pollués et des friches industrielles
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 4 : Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations défavorisées	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.1 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.2 : Renforcer l'offre d'infrastructures et d'équipements culturels qui accompagne la revitalisation urbaine dans les quartiers défavorisés <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.3 : Renforcer la participation des habitants aux dynamiques urbaines et aux projets d'aménagement urbain dans les quartiers défavorisés

2.2. Inscription dans la logique d'intervention du PO

Les demandes de financement dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet s'inscrit, pour les projets des **Axes 1, 2 et 3**, dans le principe d'action sous-tendant la stratégie et visant soit:

<input checked="" type="checkbox"/> au renforcement d'une ou plusieurs filières porteuses présentées dans le PO (cf. annexe 1 du PO)	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Médias, Secteurs créatifs et Tourisme » <input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Ressources et déchets » <input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Alimentation durable et Horeca » <input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Construction durable et énergies renouvelables » <input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Santé et aide aux personnes » <input type="checkbox"/> Enjeu de valorisation économique et sociétale des activités de RDI <input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration de la compétitivité des PME à travers le développement et la consolidation de filières porteuses en termes d'emploi et de développement régional <input type="checkbox"/> Enjeu de pérennisation de certains projets lancés sous les programmations précédentes <input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration de la PEB au sein des entreprises, des bâtiments publics et des logements
<input type="checkbox"/> à contribuer à la réponse à un enjeu prioritaire du diagnostic	

<input type="checkbox"/> Enjeu de transition énergétique et environnementale des entreprises bruxelloises
<input type="checkbox"/> Enjeu d'assainissement des sols
<input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration du cadre de vie des quartiers défavorisés, notamment à travers la mise en place de dynamiques participatives
<input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration de la capacité d'insertion professionnelle (inclusion active, égalité homme-femmes, lutte contre la discrimination, etc.), de lutte contre la discrimination et de valorisation du potentiel de création d'activités et d'emplois dans les quartiers et chez les populations fragilisées

SECTION II

CORRESPONDANCE AUX CRITÈRES DE PROGRAMMATION

La présentation du projet doit permettre d'apprécier celui-ci au regard des critères du Programme, décrit sous le terme de « principes-guides » dans le Programme opérationnel.

3.1. L'intégration du projet dans les stratégies européennes et régionales

Décrivez clairement votre projet au regard de son intégration dans les stratégies européennes et régionales (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 1 décrit en 3.10. du PO) (25 lignes max.).

Tant la stratégie 2020 que celle de l'avant-projet de Plan Régional de Développement Durable est de promouvoir le développement durable par la combinaison d'un pilier social (inclusive), d'un pilier économique (smart) et d'un pilier environnemental (green).

(Green) Notre projet correspond totalement à l'ambition d'améliorer le métabolisme urbain de la Région de Bruxelles-Capitale et se situe dans la Zone de Rénovation Urbaine.

En rénovant le cinéma Marivaux, nous proposons la rénovation d'un bâtiment abandonné en plein cœur de Bruxelles, qui en était un des bâtiments symboliques jusque dans les années 1980. Cette rénovation sera effectuée, dans le respect du bâtiment existant, en prenant en compte toutes les normes nouvelles de performance énergétiques des bâtiments. Elle permettra de remplacer un bâtiment actuellement en déshérence par un bâtiment économe en énergie. Mais surtout, nous contribuons au développement et à la revalorisation du boulevard Adolphe Max, territoire en développement du centre de Bruxelles. Cet investissement permet de gommer les effets de la dualisation économique, sociale, environnementale et territoriale de la région sur ce territoire, donnant une nouvelle impulsion sur cet axe. Entre la création du nouveau cinéma PALACE, la reprise du cinéma ABC par l'asbl Nova, et la rénovation du Marivaux, c'est une nouvelle interprétation de ce « boulevard du cinéma » historique qui sera proposée aux bruxellois.

(Smart) Le développement de l'économie urbaine était une des priorités du Plan régional de développement durable de la Région. Notre projet semble à la fois répondre aux objectifs des stratégies 1 sur le renforcement des emplois tertiaires et la cohabitation entre les entreprises et les autres fonctions urbaines, la stratégie 2 avec l'accent sur les entreprises relevant sur secteur des technologies de l'information et de la communication, et la stratégie 3 proposant des équipement ayant une ambition internationale.

En permettant de structurer la filière cinéma sur le modèle du Pôle cinéma de Liège par exemple, ou de la Cité du cinéma de Paris. Nous contribuons au développement des PME de la région de Bruxelles et au développement de l'emploi dans ces entreprises. Cette croissance est une croissance à forte valeur ajoutée, basée sur une filière qui constitue une priorité des pouvoirs publics pour la région depuis plusieurs années. Nous contribuerons à la création d'emploi en permettant à ces entreprises de se regrouper, d'accéder à des services de conseil et de formation, ainsi que de contribuer à un projet de diffusion culturelle. Nous les projetterons sur des marchés internationaux grâce au jumelage avec la pépinière d'entreprise Creatis de Paris, répondant en ce sens aux exigences de décloisonnement géographique des politiques européennes.

(Inclusive) Enfin ce lieu que nous créerons sera un lieu de mixité sociale. Par le partenariat avec Backstage, il permettra aux jeunes entrepreneurs d'accéder à des facilités de développement économique. Par la mixité des entreprises et grâce aux salles de cinéma rénovées, le Marivaux deviendra un lieu de rencontre pour des publics nouveaux et permettra un véritable échange entre les entreprises et les publics.

Il contribuera à promouvoir l'identité culturelle de Bruxelles et participera à l'effort collectif pour améliorer la coordination entre les politiques de la culture et la politique régionale (développement urbain, mobilité, tourisme, économie et emploi) en offrant un point de rencontre entre l'axe culturel et touristique est-ouest et l'axe culturel et créatif nord-sud.

3.2. La contribution du projet aux objectifs du Programme opérationnel

Décrivez clairement en quoi votre projet répond aux objectifs du Programme opérationnel (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 2 décrit en 3.10. du PO) et plus particulièrement, expliquez précisément et clairement en quoi votre projet s'inscrit dans l'objectif spécifique sélectionné, en partant des détails fournis au sujet de cet objectif spécifique dans le Programme opérationnel. Si le projet contribue à plus d'un objectif spécifique, sélectionnez clairement l'objectif principal comme objectif spécifique du projet (30 lignes max.).

Le projet MARIVAUX a pour objectif le développement, la croissance et la compétitivité des PME et TPE sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux dans les filières audiovisuelles, en proposant une approche innovante. Il répond à l'objectif spécifique 2.2: "améliorer le développement des PME, y compris les projets d'économie sociale". Plus spécifiquement, il répond à l'objectif 2.2.3, à

621

savoir "le soutien à la création et au développement d'infrastructures qui appuient le développement des filières".

L'objectif est de développer une pépinière d'entreprises qui seront en mesure de répondre aux besoins des entreprises audiovisuelles à Bruxelles. Le lieu que nous souhaitons créer dans le Marivaux répond à la problématique d'accueil et de structuration de la filière cinéma. Boîte à outils au service des créateurs et des entreprises, son univers se déclinera autour des axes suivants : espaces de travail; accompagnement ; incubateur, accélérateur ; espace de production ; espaces de diffusion.

Les spécificités de notre projet reposent sur la conjonction de trois éléments : les synergies avec l'ensemble de nos partenaires pour le choix et l'accompagnement des projets; la mise à disposition des salles de diffusion rénovées pour un rayonnement régional et national, et le jumelage avec la résidence d'entrepreneurs culturels Creatis à Paris pour un développement international. Cet ensemble constitue le cœur de l'innovation de notre projet.

Résider au sein du MARIVAU, c'est intégrer un écosystème qui dépasse le simple espace de travail mutualisé. Le projet entrepreneurial inséré dans la vie d'un établissement culturel se nourrit des rencontres, échanges et confrontations avec les différents acteurs du secteur. Élargir son champ de vision, c'est dynamiser la créativité économique et culturelle, participer à un projet militant de structuration de l'économie de la culture qui repose sur plusieurs piliers: des partenariats forts, y compris au-delà du secteur culturel, pour sortir du travail en silo, la participation aux réflexions sur le secteur pour alimenter projets, idées et travaux, la confrontation avec les publics. Cet espace sera aussi un lieu de rencontres, il offrira un contexte pratique pour développer des projets innovateurs et questionner les enjeux actuels liés aux nouvelles technologies.

Chaque entreprise, chaque projet, rêverait certainement de pouvoir disposer d'un espace qu'elle destine à ses créations. Le MARIVAU permettra cette synergie. En plus d'un studio pour la production et la post-production, les entreprises auront un accès privilégié aux deux grandes salles de cinéma pour organiser leurs avant-premières, présenter leurs projets et autres événements. La plus grande salle, unique, sera réhabilitée et disposera d'une capacité d'accueil d'environ 700 places qui la placera comme lieu événementiel pratiquement inédit à Bruxelles.

Par ailleurs, un jumelage sera mis en place avec la pépinière d'entreprises Creatis à Paris. Concrètement, chacune des entreprises du Marivaux disposera d'un accès à un bureau et à des salles de réunion à Paris et inversement pour initier des collaborations. Des rencontres, ateliers, événements seront organisés entre les deux structures pour permettre aux entreprises qui en ont le potentiel de très vite trouver des relais sur un autre marché.

Le dispositif vise ainsi à accompagner et à accélérer le développement des entreprises du secteur audiovisuel, qui associent excellence et création de sens, en leur proposant non seulement une solution d'hébergement souple et évolutive, mais aussi l'insertion dans un écosystème vertueux grâce aux partenaires, un accompagnement d'experts personnalisé et un accès facilité à des financements notamment grâce à l'apport du partenariat avec KissKissBankBank.

Ces choix seront renforcés par l'intervention de nos partenaires : Galeries Cinéma, Hôtel Marivaux, Scintillo, Backstage, ATD et Impulse – Screen.Brussels qui chacun permettront de mieux insérer notre initiative dans le tissu des initiatives existantes. Ces structures permettront d'identifier les entreprises qui participeront à la pépinière, de mieux les accompagner, et utiliseront l'ensemble de la structure comme une vitrine pour la filière à Bruxelles. Par ces collaborations et ces interactions, le projet générera une dynamique vertueuse d'enrichissement, indispensable au développement du secteur des industries audiovisuelles à Bruxelles.

3.3. Pour les projets inscrits dans l'axe 1, 2 ou 3, l'apport du projet au développement d'une ou plusieurs filières ou sa contribution en termes de réponse à un des enjeux prioritaires

Décrivez clairement (et pour chaque filière ou enjeu prioritaire visé) l'apport de votre projet au développement de filières ou à la réponse aux enjeux prioritaires du Programme (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 3 décrit en 3.10. du PO) (15 lignes max. par filière ou enjeu prioritaire). Mettez clairement en avant les projets avec lesquels des partenariats et des dynamiques convergentes sont prévues.

Notre projet pour le Marivaux vise à la structuration et au renforcement de la filière Médias, secteurs créatifs et tourisme. Plus précisément, l'objectif est de favoriser, d'une part, un regroupement cohérent d'opérateurs et d'activités concourant à la production de biens et services dans le secteur audiovisuel/cinéma et d'autre part, de territorialiser cette activité dans un secteur stratégique de Bruxelles qui complète les dynamiques existantes (« media » à Reyers, « mode/design/architecture/culture » au canal et donc « audiovisuel/cinéma » en centre-ville). Il prend modèle sur le Pôle image de Liège ou la Cité du cinéma de Paris.

Il répond à un besoin de structuration bien identifié dans le PRDD qui a fait une étude des entreprises présentes sur le territoire et donc du public potentiel pour notre initiative : 162 maisons de production, 245 entreprises spécialisées dans le post production, 45 entreprises services spécialisées, 6 hautes écoles spécialisées dans l'audiovisuel (+/- 300 diplômés par an), Spin-offs de l'ULB/VUB : SoftKinetic, Universum Digitalis et Collibra, 70 entreprises membres du cluster Screen.Brussels (partenaire de notre projet).

Les entreprises audiovisuelles au sens large sont actuellement majoritairement concentrées sur trois zones : Evere-Schaerbeek,

Forest-Saint Gilles-Midi, et Koekelberg-Canal. Avec le projet Marivaux, nous voulons intégrer une 4ème zone : le centre de Bruxelles-Ville, qui propose déjà une concentration des salles d'art et culture (Galeries, UGC, Nova, Arenberg...). Par la création du « MARIVAUX : Cité du cinéma » dans la centre-ville de Bruxelles, nous voulons renforcer le positionnement régional engagé dans le domaine des médias et d'arts créatifs et créer un espace très visible, jusqu'à être fréquenté par le public.

Il répond à l'enjeu d'amélioration de la compétitivité des PME dans ce secteur en les regroupant par leur thématique dans une vision transversale. L'un des objectifs prioritaires de notre projet pour le MARIVAUX est en effet d'intégrer les métiers techniques de l'audiovisuel aux métiers relevant de la création. Des facilités d'équipement permettront de mêler les deux cultures et de faciliter la circulation entre plusieurs types d'entreprises (médias, cinéma, animation, bande dessinées, web culture, publicité, jeux vidéo, photographie, design, presse, radio...). L'objectif est d'intégrer l'ensemble de la chaîne audiovisuelle, pour que l'écosystème ainsi créé permette aux résidents de collaborer ensemble. Les entreprises qui ont un profil créatif seront encouragées à travailler avec des entreprises au profil technologique. Chacun des résidents de la pépinière auront accès à un matériel et à un encadrement technique lui permettant de mener son projet à bien.

Pour les tournages dans la ville de Bruxelles, le MARIVAUX permettra de disposer d'une base arrière en plein centre historique, permettant notamment de loger équipe, matériel et d'y placer toute la logistique. La grande salle sera régulièrement mise à disposition des entreprises hébergées pour réaliser des tests de leur travail (projections). L'espace de production abritera un studio transdisciplinaire de recherche, de création, d'expérimentation, de production, de formation vouée au développement et aux mutations de la culture digitale. Il sera un lieu de convergence, rassemblant la communauté des chercheurs et créateurs utilisant les technologies digitales à travers la recherche, le prototypage, la production, l'édition et les échanges publics.

Des ateliers seront organisés dans un espace polyvalent mutualisé pour des expositions, showcases d'artistes, conférences, résidences et workshops. Nos évènements encourageront le tourisme, avec le partenariat de l'Hôtel Marivaux. Cet espace sera ouvert au public et aux entreprises une fois par semaine pour pouvoir rendre compte de la production des projets très en amont avec des formations et le networking. Il sera réalisé de manière à favoriser la création, l'avancement scientifique et le transfert des connaissances.

Cette volonté de structurer la filière passe par une politique de partenariats actifs avec les structures les plus actives dans le domaine sur le territoire, pour créer des liens avec :

- la diffusion cinématographique et les entreprises du secteur cinéma par Galeries Cinéma ;
- l'hôtel Marivaux pour le lien avec le secteur du tourisme ;
- le financement participatif par KissKissBankBank ;
- la pépinière d'entreprise parisienne Creatis par Scintillo ;
- la cité des médias avec ATD ;
- les entreprises du cluster Screen.Brussels ;
- les primo-entrepreneurs encadrés par l'équipe de BACKSTAGE Brussels.

3.4. Pour les projets relevant de l'axe 4, la participation du projet à la lutte contre la dualisation

Décrivez clairement la participation de votre projet à la lutte contre la dualisation visée par le Programme (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 4 décrit en 3.10. du PO) (15 lignes max.).

Si le projet relève de la dynamique participative (OS 4.3.), décrivez clairement (1) le territoire et la population visée par le dispositif participatif du projet ainsi (2) que le processus participatif envisagé et (3) les enjeux concernés (15 lignes max.).

3.5. La production de résultats tangibles et la pérennisation du projet

Décrivez clairement les résultats escomptés, les indicateurs de réalisations envisagés et l'effet levier visé par le projet (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 5 décrit en 3.10. du PO).

Pour les indicateurs du projet, précisez :

- d'une part les résultats pour les indicateurs de programmation (qui mesureront la contribution de votre projet aux objectifs de Programmation).
- d'autre part les résultats mesurables par d'autres indicateurs spécifiques proposés.

(15 lignes max.+ une annexe, le cas échéant, d'une page sur les indicateurs de projets).

La performance du projet Marivaux en lui-même pourra être mesurée selon la capacité à atteindre finalement trois objectifs principaux : accueillir dans sa pépinière 30 entreprises sur environ 50 postes de travail, attirer un public nombreux dans ses salles de cinéma (100 000 personnes par an pour les différents événements) et atteindre l'indépendance financière en complétant ces activités par des locations commerciales.

Les indicateurs pour le développement des PME

Indicateurs de l'activité de la pépinière :

- le nombre de m² équipés mis à disposition des entreprises ;
- le nombre de mètres carrés loués par les PME ;
- le nombre d'entreprises qui intègreront la pépinière ;
- l'augmentation du nombre des employés dans les PME ;
- le nombre de PME qui utilisent nos services et ceux de nos partenaires (Backstage / Screen.brussel) ;
- le nombre de PME qui diffuseront leurs créations sur le marché régional (ex. aux Galeries) et européen (ex. à Gaîté Lyrique par Le Troisième Pôle/Creatis) ;
- le nombre de tournages dans les espaces ;
- le nombre de projets des PME soutenues sur KISSKISSBANKBANK ;
- le nombre d'événements organisés par nos partenaires.

Indicateurs de l'activité destinée au public :

- le nombre de personnes qui participent à nos workshops / qui fréquentent nos brunchs ;
- les tickets vendus pour nos événements / le nombre des personnes qui vont aux événements ;
- la quantité et la qualité de la couverture de la presse locale et internationale ;

Indicateurs de l'activité commerciale :

- le nombre de demandes externes pour louer notre espace disponible pour des événements, conférences, festivals... ;
- le nombre d'événements qui seront achetés par les clients de L'Hôtel Marivaux ;
- le chiffre d'affaires généré par les locations commerciales ;
- le chiffre d'affaires généré par la vente de services tiers.

3.6. Le plan d'action du projet

Présentez clairement le plan d'action du projet (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 6 décrit en 3.10. du PO (90 lignes max.)).

L'ensemble du projet doit être décrit au travers d'un plan clair (schéma le cas échéant) qui déterminera chacune des actions nécessaire à l'entreprise du projet. Pour chacune de ces actions, le dossier précisera :

- un opérateur responsable, si le projet implique plusieurs partenaires, et les moyens humains qui y seront consacrés,
- des informations en termes de timing (début de l'action, durée de l'action),
- les étapes éventuelles de l'action (dont l'acquisition et les modalités d'acquisition le cas échéant),
- les incertitudes identifiées,
- les moyens de résolution envisagés,
- les permis éventuellement nécessaires (pour les projets d'infrastructure) ou la justification de l'absence de permis.

L'ensemble du plan d'action sera mis en œuvre par une collaboration entre les trois partenaires associés et le bureau d'architectes choisi pour la réalisation du projet. Une embauche sera réalisée à mi-temps pendant la phase de préparation, qui passera à temps plein une fois la phase de construction commencée. La mise en œuvre opérationnelle du projet sera facilitée par la présence et la disponibilité des équipes du Marivaux, qui assurent une expertise disponible sur site, au service du lieu. Le plan d'action est divisé en trois temps distincts : Préfiguration / Construction / Exécution. Les deux dernières étapes devront être menées de concert pour une efficacité optimale au moment de l'ouverture du lieu, prévue partiellement au public en septembre 2016.

Préfiguration.

L'étape de préfiguration consiste en la création de la structure d'exploitation entre les partenaires sur base de l'acceptation du projet, mais aussi en l'obtention des permis nécessaires à notre activité ainsi qu'au passage des marchés publics qui y sont relatifs. Cette étape sera coordonnée par William Yang, Edouard Meier, et Steven Hearn qui seront les trois associés de la structure d'exploitation.

- Janvier 2015 : création de la société d'exploitation par les partenaires. Cette société sera créée avec la répartition capitaliste suivante : Hôtel Marivaux 50% ; Scintillo 25%, Galeries Cinéma 25% ;
- Janvier 2015 - Février 2015 : rédaction du contrat de bail de location entre le propriétaire de l'hôtel Marivaux et la nouvelle société d'exploitation sur base de l'engagement de l'hôtel Marivaux ;
- Février 2015 - Mars 2015 : choix d'un partenaire financier, création du compte bancaire ;

- Janvier 2015 - Février 2015 : sollicitation du maître-architecte.
- Janvier 2015 - Février 2015 : rédaction du permis d'urbanisme par le bureau d'architecte Plus Office Architects. Ces permis seront rédigés et déposés sous la supervision de l'hôtel Marivaux ;
- Janvier 2015 - Mars 2015 : réalisation du dossier PEB ;
- Avril 2015 - Mai 2015 : sollicité Bouwmeester Maître Architecte pour assurer le suivi et l'accompagnement du projet
- Mai 2015 - Juin 2015 : réalisation du dossier d'adjudication par le bureau d'architecte Plus Office Architects en vue de l'attribution du marché public relatif à l'entreprise générale de travaux publics ;
- Juin - Septembre 2015 : rédaction et publication du marché public relatif à l'entreprise générale de travaux publics qui sera choisie pour assurer l'ensemble de la réalisation du projet sous la supervision de l'hôtel Marivaux. Réception et choix des offres des entreprises.

Construction

- Novembre 2015 - Mars 2016 : Rénovation générale du bâtiment ;
- Janvier - Mars 2016 : Choisir et commander le mobilier pour l'espace (bureaux, chaises, bacs de recyclage, etc.) ;
- Janvier - Mars 2016 : Choisir et commander l'équipement technique nécessaire (l'équipement audio, les écrans, les gradins, une imprimante, etc.) ;
- Mars 2016 - Mai 2016 : Fourniture des bureaux et Salles 1 et 2 (avec mobilier et équipement). Plus Office Architects supervisera les travaux des salles et de la pépinière (sous la direction de William Yang de l'Hôtel MARIVAUX). IT Concept installera l'équipement technique dans les bureaux et Dcinex installera l'équipement technique dans les salles 1 & 2 (lumières, écrans, enceintes) et calibrera l'installation sonore (sous la direction de William Yang) ;
- Août - Septembre 2016: Commander du matériel de bureau (papier, encre, etc.) ;
- Août - Septembre 2016: Installer le WiFi et les téléphones ;
- Septembre 2016 : Ouverture au public.

Exécution

- Janvier 2016: Recherche des PME pour l'espace pépinière, formalisation des partenariats avec les partenaires, notamment ATD, Impulse.Brussels et Screen.Brussels ;
- Janvier 2016: lancement de la campagne de communication ;
- Janvier 2016 : mise à jour du site web de l'Hôtel Marivaux (avec la possibilité de louer MARIVAUX 1 & 2 en septembre) ;
- Juin à juillet 2016: communication des trois premiers mois de programmation ;
- Juin à août 2016: création et lancement de site web du MARIVAUX ;
- Juillet à septembre 2016: embauche du nouveau personnel, recherche d'un conseiller artistique (pour apporter un savoir-faire, une résonance médiatique et un réseau international pour le lieu); et mise en place de la nouvelle équipe pour le management opérationnel, composée d'un directeur général, d'un commercial, d'un régisseur général et d'un responsable administratif ;
- Septembre 2016: évènement d'ouverture du MARIVAUX.

Incertitudes

- Le temps nécessaire pour les études et l'obtention du permis de construire.
- Le temps nécessaire pour trouver les entreprises et remplir les espaces de la pépinière est difficile à évaluer. Surtout, il est possible que celles-ci ne soient pas en mesure de s'engager assez longtemps avant la fin des travaux et que la phase de recherche ne puisse réellement commencer que lorsque cette phase sera achevée.

3.7. L'adéquation des compétences et de la dynamique partenariale pour la réalisation du projet

Présentez clairement (et conformément aux attentes figurant dans le principe guide 7 décrit en 3.10. du PO (30 lignes max.))

- les compétences et moyens à disposition (ou, sous conditions à décrire, qui le seront) chez les opérateurs sollicitant un financement de la part du FEDER,
- les compétences et moyens mobilisables pour les compétences chez des partenaires extérieurs,
- l'organisation pratique du partenariat et les responsabilités de chacun dans le projet.

Notre équipe propose une complémentarité totale, qui permettra d'utiliser le maximum de compétences de chacun des partenaires au service du projet. L'administration déléguée du projet sera assurée par Edouard Meier tandis que le conseil d'administration composé des trois partenaires sera actif et intéressé au projet. Les compétences de chacun des partenaires s'organisent ainsi :

- **Hôtel Marivaux.** Tout d'abord, le projet ne pourrait voir le jour sans la volonté de réhabilitation de son patrimoine : l'hôtel Marivaux. Cet hôtel dispose de 96 chambres (avec un projet d'extension à près de 150 chambres) et de neuf salles de séminaires. Son apport dans le projet sera triple : une maîtrise des travaux de rénovation du bâtiment ; un savoir-faire dans la commercialisation des espaces ; une maîtrise de la gestion financière de l'ensemble du projet. Par son expérience, le propriétaire du bâtiment a déjà conduit des rénovations qui seront profitables au projet. Par exemple le hall d'entrée historique qui a été réalisé avec l'aide de la Région de

Bruxelles. C'est lui qui assurera le suivi des permis, marchés publics, et rénovations du bâtiment fort de cette expérience. Ensuite, une fois celui-ci achevé, il supervisera les locations des espaces de diffusion. Cette implication est motivée par le fait que l'hôtel sera lui-même client des espaces pour accueillir des séminaires plus importants qu'actuellement. Enfin, les mécanismes de gestion du projet seront aussi placés sous sa supervision, celui-ci disposant de la plus grande structure sur le territoire belge entre les trois partenaires et parce que la proximité des espaces rendra cette gestion plus efficace. C'est le manager et associé de l'hôtel William Yang qui assurera ce suivi.

- Galeries Cinéma. L'équipe qui a mené à bien le projet de Galeries cinéma dispose de deux atouts qui seront très utiles dans la réalisation du projet. D'abord, cette équipe dispose d'une parfaite maîtrise du territoire de Bruxelles. Depuis 5 ans, nous avons initié et développé des projets artistiques sur divers espaces de Bruxelles comme: Galeries Cinéma, Bruxelles Congrès, Numéro Zéro ; les festivals l'Heure d'été et l'Heure d'hiver, et Le débat JONCTION. Pour tous ces projets, nous collaborons régulièrement avec tous les acteurs de ce territoire comme: Ville de Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale, Fédération Wallonie-Bruxelles et Commission Communautaire Française. Ensuite, c'est évidemment la connaissance et la légitimité d'un des plus beaux cinémas de la ville qui permettront de faciliter l'implantation du Marivaux. Cette connaissance servira à identifier les évènements et festivals susceptibles de se dérouler dans le Marivaux, de proposer des programmations croisées, et de solliciter toutes les entreprises du secteur à l'utilisation des services de la pépinière et des espaces de production dont Galeries aura la charge. C'est l'administrateur délégué, Edouard Meier, qui partagera son temps également entre les deux structures, et qui permettra cette synergie.

- Scintillo. Scintillo dispose de deux expertises principales qui seront mises au service du Marivaux : l'ingénierie culturelle développée par l'agence du troisième pôle, et l'expérience d'une pépinière dédiée aux entreprises culturelle, Creatis. D'abord, L'agence troisième pôle a développé diverses compétences associées aux multiples secteurs dans lesquels elle intervient : études, métiers du conseil, communication et production d'événements culturels. Elle y a progressivement ajouté une compétence de gestion d'entreprises culturelles. Soucieuse de l'impact réel sur le terrain, elle va au-delà des métiers traditionnels de l'ingénierie culturelle afin d'être en phase avec les logiques de mise en œuvre co-partagée des projets. Elle remplira une mission d'accompagnement auprès de l'équipe du Marivaux dans sa phase de préfiguration. Ensuite, CREATIS - résidence d'entrepreneurs culturels, hébergée à la Gaîté Lyrique, est une plateforme consacrée à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans les champs culturels : medias, audiovisuel, animation, musique, architecture, web culture, publicité, jeux vidéo, mode, arts plastiques, photographie, arts culinaires, métiers d'art, design, presse, radio, patrimoine, spectacle vivant, art public... Soutenu par la Ville de Paris, la Région Île-de-France et la BPI France, le dispositif vise à accompagner et accélérer le développement des entreprises du secteur culturel, qui associent excellence et création de sens, en leur proposant non seulement une solution d'hébergement souple et évolutive, mais aussi l'insertion dans un écosystème vertueux, un accompagnement d'experts personnalisé et un accès facilité à des financements. Au total, ce sont plus de quarante entreprises du secteur qui peuvent être accueillies, sur 110 postes de travail, en mode incubateur ou co-working. Les experts de CREATIS seront sollicités dans le cadre d'une mission d'accompagnement dès la phase d'exécution de notre projet. Et c'est le PDG de Scintillo, Steven Hearn, qui en assurera le suivi.

3.8. L'assurance d'une bonne gestion du projet

Décrivez clairement la structure de gestion et de coordination (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 8 décrit en 3.10. du PO (20 lignes max) du projet).

La bonne gestion du projet repose sur les expertises des trois associés partenaires, complémentaires et solidaires dans le projet. Ceux-ci siégeront au conseil d'administration de la nouvelle structure d'exploitation qui formalisera leur engagement et leur implication dans la gestion. La société qui sera créée sera constituée sous le statut SPRL. Les parts sociales seront divisées entre l'hôtel Marivaux (50%), GALERIES SA (25%), et le Troisième pôle / Scintillo (25%). En cas de défection d'un de ces partenaires, les associés s'engagent à prendre le relais en accomplissant le projet sans partenaire défectueux, ou en le remplaçant par un partenaire à l'expertise égale. Le conseil d'administration de cette société se réunira chaque mois et sera composé des gérants de chacune des sociétés partenaires. Tandis qu'une réunion de gestion et un reporting de suivi du projet seront mis en place chaque semaine.

La solidité du projet est d'autant plus forte qu'elle repose non pas sur un, mais sur trois acteurs reconnus. GALERIES SA est le partenaire le plus fragile des trois en raison de son activité très exigeante dans le cinéma d'auteur soutenue par les pouvoirs publics. Après deux exercices déficitaires, la société qui est soutenue par ses actionnaires (dont la société civile des Galeries Royales Saint-Hubert) parviendra à un équilibre financier structurel en 2016, année au cours de laquelle elle aura remboursé tous ses emprunts bancaires. Concernant le Marivaux, la structure d'exploitation est largement bénéficiaire en exploitation, mais amortit des investissements conséquents (18 Millions d'euros) qui alourdissent son bilan. Elle passera un cap dans ses remboursements d'emprunts dès 2017. La société qui exploite l'hôtel Marivaux existe depuis 24 ans et finance actuellement des projets d'expansion, ce qui montre sa bonne gestion. Le troisième pôle est un partenaire régulièrement bénéficiaire depuis sa création.

La gestion du projet sera répartie entre les employés qui seront embauchés dans la nouvelle structure et les associés qui prêteront leurs services pour une partie des tâches de gestion et d'animation. L'administrateur délégué de la société sera Edouard Meier.

Rôles des partenaires associés :

GALERIES SA aura en charge le suivi du projet dans sa configuration, les valeurs du lieu et la direction artistique. L'hôtel Marivaux, en raison de sa proximité et de ses capacités de gestion sera responsable de la gestion administrative et des ressources humaines, ainsi que de la responsabilité de commercialisation des espaces. Scintillo / Le troisième pôle aura en charge les services d'accompagnement des projets et entreprises et les relations internationales.

Rôles de l'équipe :

Un directeur de l'incubateur sera responsable de la pépinière d'entreprises. Lui et les incubés développeront des alliances stratégiques et des partenariats avec des organismes culturels, des institutions de recherche et d'enseignement et de sociétés privées et ce, tant à l'échelle locale, nationale, qu'internationale. Il recherchera de nouvelles entreprises pour la pépinière, notamment par une communication régulière avec nos partenaires. Il sera chargé de coordonner les services aux PME apportés par nos partenaires (comme KISSKISSBANKBANK des Galeries et BACKSTAGE Brussels).

Un régisseur événementiel sera responsable de la partie commerciale et les événements culturels dans les salles de diffusion, à savoir : aider les PME à organiser leurs événements; faire la programmation des projections (avec l'aide de l'équipe de GALERIES), des expositions, des ateliers, des brunchs (avec l'aide de l'équipe de l'Hôtel Marivaux), des concerts, etc.; acquérir de nouvelles demandes de location (pour des festivals, des conférences, etc.); maintenir une communication constante avec nos partenaires. Le régisseur sera également en charge de la logistique nécessaire aux événements comme la coordination du personnel complémentaire pour la production des événements (catering, technique).

3.9. Plan financier et adaptation du budget aux résultats attendus

Présentez un plan financier (une page max.) crédible pour le projet, impliquant

- au niveau des recettes :
 - o le financement FEDER+RBC,
 - o les cofinancements escomptés,
 - o la part des opérateurs impliqués dans le projet.
- au niveau des dépenses, les dépenses (éligibles, sur base des **règles d'éligibilité**) en investissement et fonctionnement.

Ce plan intégrera pour chaque année de référence les dépenses et recettes escomptées entre le 1^{er} octobre de l'année précédent l'année de référence et le 31 septembre de l'année en question. Les dépenses liées aux frais de préparation des dossiers (même antérieures au 1^{er} octobre) seront comptabilisée sur la première année d'exercice.

Veillez à donner un aperçu réaliste des dépenses à réaliser dans chaque poste, en justifiant le montant par un maximum de références objectives. L'ensemble de ces éléments seront mis en relation avec les attentes décrites dans le principe guide 9 décrit en 3.10. du PO et veilleront, pour les dépenses à délivrer une information réaliste du coût pour chaque poste dans un tableau poste/prix.

3.9. Plan financier et adaptation du budget aux résultats attendus

Les structures Hôtel Marivaux, Galeries Cinéma, et Scintillo constitueront une société d'exploitation sous forme de SPRL pour la réalisation du projet en cas de réussite de celui-ci à hauteur de la répartition suivante Hôtel Marivaux 50%, Galeries Cinéma 25%, et Scintillo 25%. Cette société sera capitalisée à hauteur de 100 000 euros. Le complément pour atteindre les 300 000 euros étant apporté par emprunt bancaire et apport en compte courant des associés.

Le financement FEDER+RBC servira presque exclusivement à la réhabilitation du bâtiment destiné à accueillir le projet. La rénovation étant importante nous préférons affecter ce montant pratiquement exclusivement à ce poste. L'apport en nature se traduira par une gratuité de loyer vis-à-vis du propriétaire pour un montant total de 800 000 euros et de la base de financement de 300 000 euros permettant d'avoir le fond de roulement nécessaire pour lancer les différentes activités.

Afin de rendre le projet pérenne nous avons cherché à diversifier les activités et les affectations du bâtiment. Les sources de financement sont au nombre de quatre : les recettes des locations de bureaux de la pépinière, les services vendus aux entreprises, les locations commerciales, les locations culturelles, et les services de catering qui accompagnent ces commercialisations. Cette diversification permettra d'obtenir des recettes tout au long de l'année ce qui permettra de créer des emplois fixes qui seront complétés par des emplois temporaires lorsque le besoin s'en fera sentir.

Le principal poste de dépenses résidera dans la rémunération des personnes qui assureront la gestion quotidienne. Outre l'équipe qui sera engagée pour l'exploitation du lieu, les différents opérateurs seront impliqués dans le projet et se rémunéreront à travers des honoraires pour plus de flexibilité. La proximité des opérateurs leur permettront d'avoir un œil presque quotidien sur le développement quotidien et d'intervenir rapidement. L'implication du propriétaire du bâtiment dans la nouvelle structure est un gage supplémentaire quant à la volonté de réussite. La garantie d'un loyer constant versé par la SA MARIVAU pour une occupation minimale de deux fois par mois est en soi un gage supplémentaire.

En plus de dépenses liées à l'infrastructure du bâtiment, nous souhaitons arriver progressivement à un équilibre financier. Les dépenses opérationnelles seront couvertes et par le fonds de roulement et par les recettes liées aux différentes activités. Une

exemption de loyer les neuf premières années aidera à développer l'activité et permettra de concentrer toutes les ressources sur la pépinière et la commercialisation du lieu.

Il est encore difficile de prévoir toutes les synergies possibles avec l'Hôtel Marivaux, mais les frais de gestion de la comptabilité et ressources humaines seront assurées par l'hôtel. Par ailleurs, la nouvelle structure pourra également disposer des conditions préférentielles dont jouit l'Hôtel tant au niveau énergétique qu'au niveau des achats de marchandises et autres consommables.

Il est clair qu'une simple activité d'hôte de la pépinière ne serait pas rentable pour un tel projet. Via la diversification des recettes grâce au savoir-faire des différents acteurs constituant le dossier il sera possible de conserver le patrimoine tout en créant de l'emploi direct et indirect.

3.10. La stratégie de communication

Proposez une stratégie de communication, identifiant clairement les moyens d'information de sensibilisation et de mobilisation du public-cible et des partenaires le cas échéant. Vous veillerez à intégrer les éléments suivants :

- Objectifs de communication (SMART : Spécifié, Mesurable, Acceptable, Réaliste, situé dans le Temps) ;
- Public-cible;
- Messages;
- Canaux de communication utilisés,
- Modalités d'évaluation des résultats.
- Efficacité et professionnalisme des actions (sensibilisation...) mises en œuvre dans le cadre du projet,
- la garantie de la transparence et de l'égalité de traitement des bénéficiaires finaux
- Efficacité générale du projet.

Cette stratégie veillera à être adaptée à votre projet mais également conforme aux attentes décrites dans le principe guide 10 décrit en 3.10. du PO (30 lignes max).

La communication autour du Projet s'adresse à une triple audience. Les entreprises qui utiliseront les services de la pépinière, les professionnels qui loueront les espaces à disposition et participeront aux événements que nous ou nos partenaires leur consacreront et le grand public qui viendra assister à des programmations dédiées. Ces trois publics ne seront pas touchés en même temps dans la phase de lancement du projet.

- **Exemple de communications à destination de ces publics :**

B2B « Développez votre entreprise en rejoignant notre pépinière audiovisuelle ». À destination des PME locales qui cherchent à louer un espace (objectif: nouvelle acquisition d'affaires) avec l'aide de nos partenaires comme Impulse.Brussels, Screen.Brussels et La Lustrerie.

B2B « Louez nos espaces polyvalents pour votre événement ». À destination des festivals culturels locaux, européens, et international (Le Troisième Pôle) ; des artistes et des PME locales qui voudraient organiser des événements (Screen.Brussels) ; des clients de l'hôtel Marivaux et plus généralement des entreprises (Brussels Special Venues).

B2C « Découvrez nos projets créatifs et nos événements culturels ». À destination du public local (Le Soir) ; enfants et familles (Victoire Magazine) ; presse généraliste et cinéma (invitations privées) ; touristes (VISITBRUSSELS).

B2C « Participez à nos ateliers d'entrepreneuriat et brunchs, et rencontrez des contacts des industries audiovisuelles ». À destination des étudiants (écoles comme INSAS, RITS, etc.) ; freelancers et entrepreneurs (Screen.Brussels, BACKSTAGE Brussels) ; presse spécialisée (invitations privées).

- **Calendrier :**

Janvier 2016: Lancement du plan de communication. La communication et le communiqué de presse seront envoyés à la presse régionale, nationale et européenne. Lancement de communication avec nos partenaires.

Mai à Juin 2016: Conférences de presse : une conférence à Bruxelles au MARIVAUX avec la presse régionale; et une conférence à Paris à La Gaîté Lyrique (grâce au Troisième Pôle) avec la presse française.

Juin à Août 2016: Crédit et lancement des supports de communication. Site web du MARIVAUX, matériaux de Marketing et Publicité (brochures, dépliants A2 et affiches A3).

Août 2016: Distribution des matériaux de Marketing. Publicités dans les rues de Bruxelles, distribution des dépliants. Annonce de l'ouverture avec notre premier événement. Lancement des sites sociaux (Facebook, Twitter et Instagram, avec information sur la programmation et photos des espaces). L'envoi du premier newsletter au public. Invitation de la presse à l'ouverture.

Septembre 2016: Evènement pour l'ouverture de MARIVAU. Ouverture pour la presse une à deux heures avant l'ouverture pour le public avec les interviews des partenaires. Le succès de notre communication sera évalué par le nombre de personnes et la couverture presse.

Post-Lancement

- Nous annoncerons la programmation des événements tous les trois mois (en novembre pour décembre à février, en février pour mars à mai, en mai pour juin à août, et en août pour septembre à novembre), et ferons la promotion pour chacun des événements un mois à l'avance.
- Nous prévoyons également de faire une vidéo pour présenter le MARIVAU et ses capacités pour engager nos différents publics.

Efficacité projetée

- Sensibiliser la population locale, européenne et internationale au MARIVAU (l'efficacité sera mesurée par l'augmentation des personnes qui fréquentent nos événements, des suiveurs sur nos réseaux sociaux et des abonnés à notre newsletter) ;
- Nos événements aideront à sécuriser la presse locale et internationale (l'efficacité sera mesurée par la quantité et la qualité de la couverture dans la presse en ligne et hors ligne).

SECTION III

RÈGLES RELATIVES AUX PROJETS D'INFRASTRUCTURE

On entend par « projets d'infrastructure » des projets dont les dépenses couvrent le financement de l'acquisition d'immeubles et de terrains et/ou la réalisation de travaux de construction, de rénovation et/ou d'aménagement d'immeubles nécessitant un permis d'urbanisme (ou permis unique le cas échéant) pour lequel l'intervention d'un architecte est nécessaire et pour lesquels l'affectation sera liée à un objectif spécifique du Programme Opérationnel.

Des projets dont les investissements réalisés portent notamment sur les dépenses suivantes ne sont pas considérés comme des projets d'infrastructure :

- frais d'équipement ;
- travaux de rénovation et/ou d'aménagement ne nécessitant pas de permis d'urbanisme ;
- travaux de rénovation et/ou d'aménagement nécessitant un permis d'urbanisme, mais pour lequel l'intervention d'un architecte n'est pas nécessaire.

4.1. Exemplarité énergétique et environnementale

Infrastructure neuve

Infrastructure faisant l'objet d'une rénovation lourde

A Bruxelles, le bâtiment (logement et secteur tertiaire) représente environ 70% des consommations énergétiques globales de la Région. Des technologies fiables existent aujourd'hui et peuvent réduire efficacement notre consommation énergétique.

Pour ce faire, 3 angles d'attaque sont développés par la réglementation PEB et feront partie intégrante de notre stratégie de rénovation : la certification énergétique des bâtiments existants soumis à transaction, la réglementation chauffage PEB, le respect de certaines exigences en cas de travaux soumis à permis d'urbanisme (neuf ou rénovation).

Nous avons déjà demandé l'évaluation d'un consultant PEB, qui est le consultant en charge des études de l'hôtel Marivaux et dont les conseils seront partagés avec notre équipe de rénovation. La transformation tiendra compte des valeurs Umax et Rmin relatives à la PEB en vue d'avoir le bâtiment le plus efficace au niveau énergétique. Afin d'aider dans la mission, un facilitateur sera désigné. Il nous accompagnera dans la rénovation et nous aidera à respecter les exigences de la PEB.

Une isolation intérieure des murs sera mise en place ainsi qu'une nouvelle toiture. Le bâtiment étant fort exposé au soleil, une attention toute particulière sera apportée à la toiture.

Les châssis et les vitrages seront également remis à neuf. Toutefois il est à noter que la façade et les châssis sont classés, par conséquent notre choix sera soumis à l'acceptation de la commission des Monuments et Sites.

4.2. Intégration urbaine et qualité architecturale

Décrivez le processus d'intégration du projet d'infrastructure en mettant en avant la façon dont le projet entend solliciter le concours du Maître architecte, et lui permettre d'assurer le suivi et l'accompagnement du projet (30 lignes).

Avant toute chose, l'équipe fera recours au Maître Architecte pour le bon déroulement de son programme architectural. Notamment, le bMa mettra à notre disposition un document nous aidant à identifier les enjeux du projet, les contraintes à résoudre et les moyens pour y arriver. Il nous recommandera, en tant que maîtres d'ouvrage, un modèle de procédure pour nous aider à rédiger l'avis du marché et du cahier spécial des charges. Il rendra aussi des avis sur des cahiers des charges relatifs à la désignation de l'auteur de projet.

Il est à noter que le Marivaux fait déjà partie de l'histoire du centre de Bruxelles. Et que son intégration urbaine, comme sa qualité architecturale, en faisaient un des moteurs culturels de la ville jusque dans les années 80. Il s'agit pour notre projet tout autant de proposer une nouvelle rénovation, affectation et intégration à ce bâtiment que de retrouver celle qui était la sienne avant son abandon.

Situé sur l'un des axes les plus fréquentés de la capitale, l'ancien boulevard du Nord, devenu le boulevard Adolphe Max, proche de la petite ceinture, entre la gare du Nord, la place Rogier et la Place de Brouckère, le Marivaux jouit avec ses voisins d'une place de choix. Il constitue un jalon du développement de l'art cinématographique à Bruxelles et plus particulièrement sur les boulevards du centre. À une dizaine de mètres de là, s'est ouverte la première salle bruxelloise diffusant exclusivement des films et ce dès 1905.

Le foyer du Marivaux prendra lui-même la place du Royal Nord Bioscoop, situé à l'arrière du n°104, lequel fonctionnera de 1906 à la première guerre mondiale. Le Marivaux s'inscrivait alors dans une continuité culturelle qui retrouve aujourd'hui du sens avec les rénovations prochaines des cinémas Palace et ABC. Notre projet vise à rénover un joyau de l'architecture bruxelloise, ainsi qu'à redynamiser les boulevards du centre-ville avant leur piétonisation, jusqu'à la place Rogier elle-même actuellement en rénovation.

Nos inspirations pour la rénovation incluent le Centre d'Art Fabryka Trzciny (Varsovie), la réhabilitation de la Gare Saint-Saveur (Lille), le Tri Postal (Lille), le Théâtre des Bouffes du Nord (Paris), et le Palais de Tokyo (Paris). Notre souhait pour la scénographie est de respecter les étapes successives qui ont constitué le lieu tel qu'il est aujourd'hui. Outre les travaux de toiture et d'insonorisation et la recréation d'une dalle de béton remettant le lieu dans sa configuration originale, notre intervention se veut la plus neutre possible. Les mobilier seront choisis de manière à être très modulables et le lieu gardera son aspect brut actuel. Nous rendrons à la grande salle, MARIVAUX 1, son esprit original tandis que le côté brut de la rénovation permettra de montrer les étapes qui ont conduit à la situation actuelle. La salle du MARIVAUX 2 et les espaces supplémentaires accueilleront la pépinière d'entreprises et les espaces de production.

La préfiguration de la rénovation et du design intérieur a été assurée par l'agence Plus Office Architects. L'agence a déjà fait une première proposition avec des croquis pour la rénovation et des estimations de coûts qui guident notre projet. Nos résidents pourront profiter des incubateurs à la lumière du jour (543 m²), de la première salle de projection - MARIVAUX 1 (820 m²), de la deuxième salle de projection - MARIVAUX 2 (698 m²), ainsi que du salon et du bar (597 m²).

Les détails précis de la capacité du bâtiment:

- niveau -1: plomberie + casiers (267 m²) ;
- niveau +0: POS et la billetterie (120 m²), salon et le bar (597 m²), entrée-Saint-Pierre (131 m²), salle de projection 1 (575 m²), tour de stade (153 m²) ;
- niveau 1: Incubateur (19 m²) ;
- niveau 2: balcon (245 m²), incubateur (148 m²), techniques (105 m²) ;
- niveau 3: salle de projection 2 (698 m²), incubateur (298 m²) ;
- niveau 4: Incubateur (78 m²) .

4.3.. Implantation géographique du projet

Les demandes de financement d'infrastructures dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet respecte le principe de territorialisation

Adresse du lieu d'implantation	Boulevard Adolphe Max 98, 1000 Bruxelles
<input checked="" type="checkbox"/> Infrastructure à faire financer dans le cadre de l'Axe 1, 2 ou 3 : implantation dans la Zone de rénovation urbaine ou dans une zone de développement de l'avant-projet de PRDD	
<input type="checkbox"/> Infrastructure à faire financer dans le cadre de l'Axe 4 : implantation dans la Zone de rénovation urbaine	
<input type="checkbox"/> Infrastructure située hors de ces zones mais à proximité immédiate de celles-ci : démonstration de l'impact réel et significatif sur ces zones et leurs habitants.	

Justification (max. 10 lignes)

SECTION IV

CHECKLIST

CHECKLIST

Le porteur de projet doit s'assurer que:

- Une version imprimée du dossier de candidature complet (Fichier Word et toutes les pages du fichier Excel) est introduite par courrier recommandé au plus tard le 25 juillet 2014 (la date de la poste faisant foi). Toutes les pages sont numérotées de manière ininterrompue. Veuillez ne pas relier les dossiers afin de faciliter la reproduction.
- La version imprimée est signée par le représentant légal du porteur de projet et le coordinateur du projet et paraphée sur chaque page.
- Une version électronique du dossier de candidature dûment complété (Fichiers Word et Excel) est à envoyer à la Cellule de coordination et de gestion du FEDER 2007-2013 à l'adresse feder@sprbirisnet.be pour la date de remise (sans annexe). Assurez-vous que la version papier et la version électronique sont identiques. En cas de différence, c'est la version papier qui fera foi.
- Le projet respecte les critères d'éligibilité du programme opérationnel FEDER.
- Tous les partenaires impliqués dans le projet et contribuant financièrement sont repris dans le dossier de candidature.

Les annexes suivantes sont complètes et jointes au dossier de candidature imprimé :

<input checked="" type="checkbox"/> Annexe I	Liste des partenaires
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe II	Indicateurs du projet
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe III	Copie des statuts de l'organisme candidat à être porteur de projet
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe IV	Trois derniers comptes annuels de ce même organisme

SECTION V

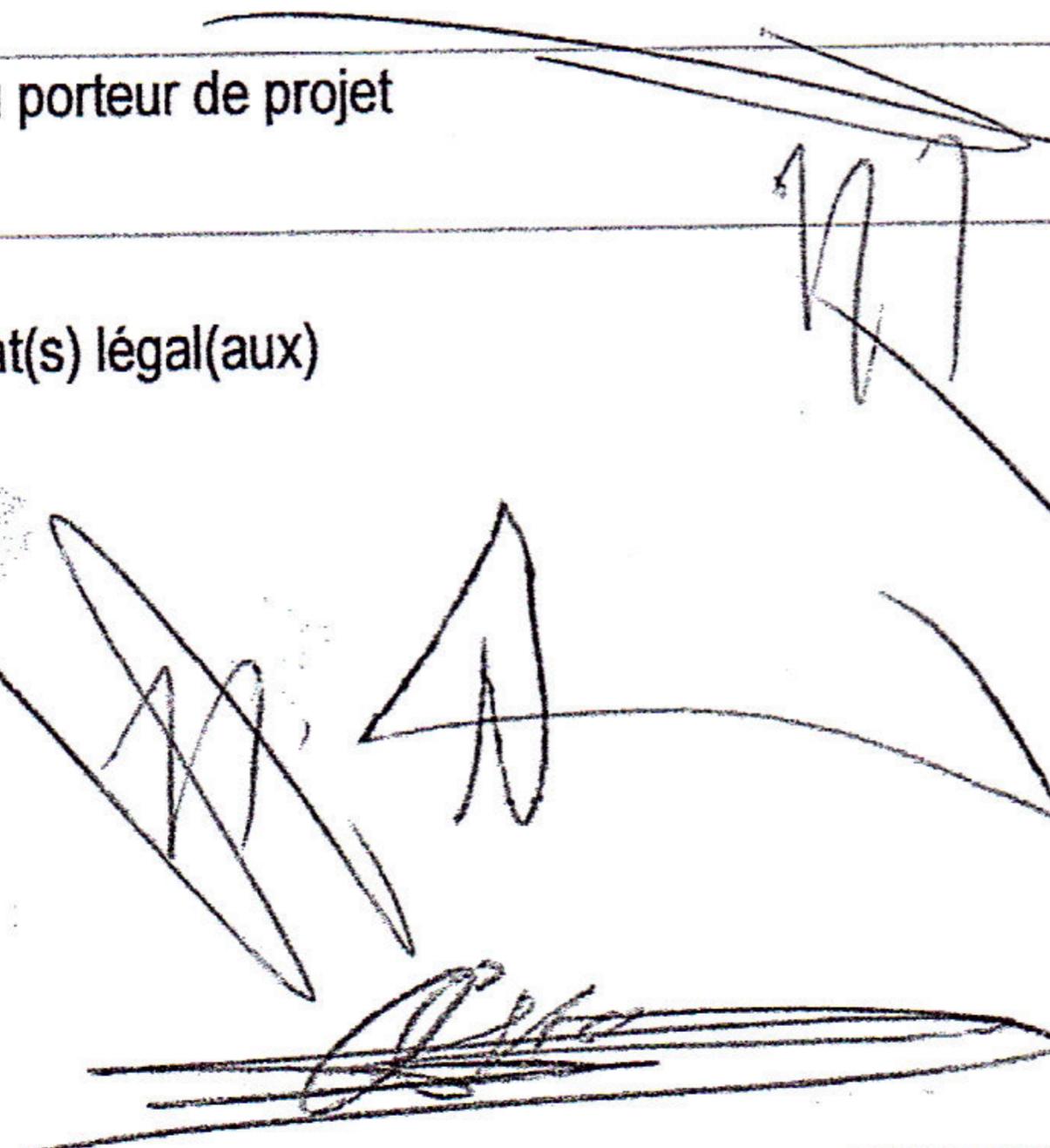
CONFIRMATION ET SIGNATURE

Veuillez prendre note que les fichiers Word et Excel ainsi que les Annexes font parties intégrantes du dossier de candidature.

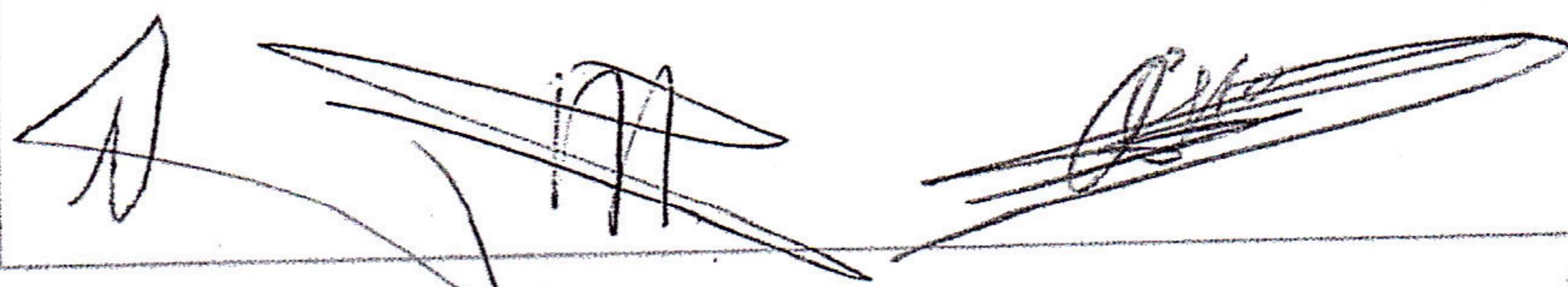
En signant ce dossier de candidature, le porteur de projet s'engage à :

- respecter la réglementation applicable (marchés publics, aides d'État, publicité si applicables...) ;
- organiser sa gestion financière de manière à identifier clairement les dépenses et les recettes afférentes au projet subventionné ;
- se conformer aux dispositions régionales en matière de contrôle des subventions (l'Ordonnance organique de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (Moniteur du 23/03/2006)) ;
- se conformer aux dispositions du Règlement (UE) 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil ;
- démontrer la valeur ajoutée et la complémentarité du projet financé via la programmation FEDER par rapport aux actions planifiées ou habituellement menées par le porteur du projet ;
- se conformer aux obligations futures en matière d'outils d'information et de publicité des réalisations cofinancées par le FEDER ;
- se conformer aux interdictions de double subventionnement.

7.5 Signature du porteur de projet

Signature du porteur de projet	
Représentant(s) légal(aux)	Coordinateur du projet
	
Date et lieu	<i>Bruxelles, le 25/07/17</i>

ANNEXE I**PARTENAIRES****PARTENAIRE N°0**

Nom de l'organisme		MARIVAU Cinéma (société constituée en cas d'acceptation du projet)	
Statut juridique		SPRL	
Représentant(s) légal(aux)		Edouard Meier	
Téléphone	A constituer	Fax	A constituer
E-mail		Edouard.meier@galeries.be	
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)		Edouard Meier	
Téléphone	+32 (0)4 91 94 00 92	Fax	A constituer
E-mail		Edouard.meier@galeries.be	
Adresse de correspondance		Boulevard Adolphe Max 98, B-1000 Bruxelles	
Numéro de compte		A constituer	
Rôle dans le projet		<p>Le projet MARIVAU vise à créer une cité du cinéma pour soutenir les entreprises créatrices d'emploi dans la filière des médias et secteurs créatifs. À côté des 3 zones actuelles où se concentrent majoritairement les entreprises audiovisuelles (Evere-Schaerbeek, Forest-Saint Gilles-Midi, et Koekelberg-Canal), le projet Marivaux entend constituer une 4^{ème} zone : la Ville de Bruxelles. Celle-ci est porteuse d'un enjeu fort en termes de visibilité pour les entreprises et la diffusion de leur travail. Le projet repose en particulier sur la rénovation des deux salles historiques du cinéma.</p> <p>Les structures Hôtel Marivaux, Galeries Cinéma et Scintillo constitueront cette société d'exploitation sous forme de SPRL pour la réalisation du projet en cas de réussite de celui-ci à hauteur de la répartition suivante Hôtel Marivaux 50%, Galeries Cinéma 25%, et Scintillo 25%. Cette société sera capitalisée à hauteur de 100 000 euros. Le complément pour atteindre les 300 000 euros étant apporté par emprunt bancaire et apport en compte courant des associés.</p> <p>L'équipe mise en place pour ce projet aura pour mission d'accompagner et accélérer le développement de plus de trente entreprises du secteur qui pourront être accueillies sur cinquante postes de travail en incubateur ou co-working en leur proposant non seulement une solution souple et évolutive, mais aussi l'insertion dans un écosystème vertueux.</p> <p>En plus de ces espaces de travail et de production, les salles de diffusion rénovées permettront à chacun des porteurs de projet de présenter leur travail dans les meilleures conditions possibles, dans un lieu prestigieux.</p> <p>Elles attireront des projets extérieurs qui seront autant de nouvelles opportunités de collaborations avec les entreprises, et apporteront des ressources financières qui contribueront à rendre le projet viable. Ce cercle vertueux contribuera à redynamiser cette partie du centre-ville de Bruxelles et à y attirer des entreprises novatrices.</p>	
Financement FEDER+RBC		3 000 000 euros	
Cofinancement ou financement propre (+nature)		300 0000 de financement + 800 000 euros d'apport en nature	
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)			

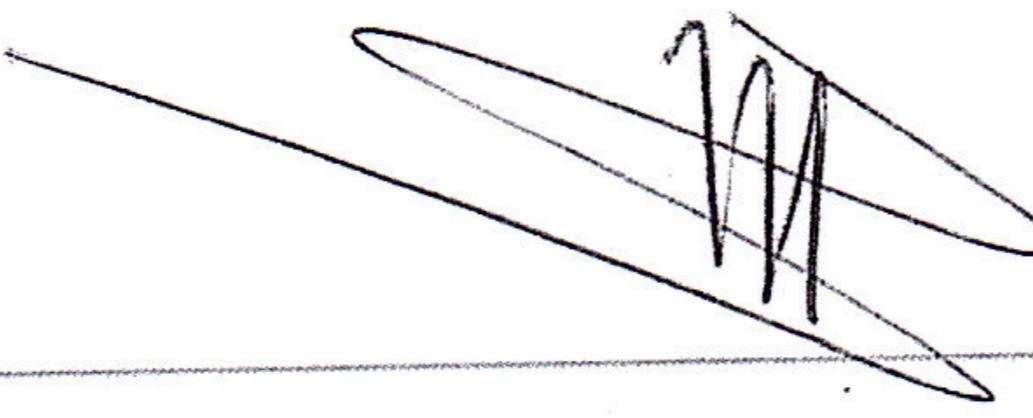
PARTENAIRE N°1

Nom de l'organisme		MARIVAU	
Statut juridique		SA	
Représentant(s) légal(aux)		Alain Stock	
Téléphone	+32 (0)2 227 03 00	Fax	+32 (0)2 218 06 83
E-mail		wyang@hotelmarivaux.be	
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)		William Yang	
Téléphone	+32 (0)4 92 33 84 47	Fax	+32 (0)2 218 06 83
E-mail		WilliamY@hotelmarivaux.be	
Adresse de correspondance		Boulevard Adolphe Max 98, B-1000 Bruxelles	
Numéro de compte		BE90 2100 8613 4032	
Rôle dans le projet		<p>L'hôtel Marivaux, ancien cinéma rénové avec goût dans un style contemporain, propose 10 salles de conférences et de réunions ainsi que 96 chambres hauts de gamme. L'Hôtel MARIVAU offre un accès facile en transport en commun, plus de 500 places de parking aux alentours et surtout, une équipe dédiée, professionnelle et expérimentée, qui veille à offrir un service d'une qualité irréprochable. Les différentes possibilités d'aménagement, l'entrée privative et l'espace de restauration réservé en font un lieu unique.</p> <p>L'hôtel Marivaux contribuera à hauteur de 50% dans la création de la société d'exploitation en charge du projet et mettra à disposition son bâtiment dans le cadre du projet. Il permettra un apport en nature à hauteur de 800 000 euros par une gratuité du loyer de 80 000 euros par an, égale à 10 ans.</p> <p>La synergie avec l'hôtel permet à chacune des parties du projet de se renforcer. Avec un hôtel à proximité, l'espace polyvalent deviendra plus attrayant à louer pour les entreprises européennes et internationales de toutes tailles. La création d'un écosystème vertueux entre l'hôtel et les salles de séminaire et de spectacle est fondamentale dans la mesure où l'attractivité du projet est plus forte grâce à l'attractivité des facilités proposées par l'hôtel.</p> <p>Par son expérience, le propriétaire du bâtiment a déjà conduit des rénovations qui seront profitables au projet. Par exemple le hall d'entrée historique qui a été réalisé avec l'aide de la Région de Bruxelles. C'est lui qui assurera le suivi des permis, marchés publics, et rénovations du bâtiment fort de cette expérience. Ensuite, une fois celui-ci achevé, il supervisera les locations des espaces de diffusion. Cette implication est motivée par le fait que l'hôtel sera lui-même client des espaces pour accueillir des séminaires plus importants qu'actuellement. Enfin, les mécanismes de gestion du projet seront aussi placés sous sa supervision, celui-ci disposant de la plus grande structure sur le territoire belge entre les trois partenaires et parce que la proximité des espaces rendra cette gestion plus efficace.</p> <p>La structure sera associée à l'ensemble des points du plan d'action.</p>	
Financement FEDER+RBC		0	
Cofinancement ou financement propre (+nature)		(Contribution aux 300 000 de financement + 800 000 euros d'apport en nature dans la société à constituer en cas d'acceptation du projet).	
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)			
		MARIVAU S.A Bld A. Max, 98 1000 Bruxelles TVA: BE 0442.904.176	

PARTENAIRE N°2

Nom de l'organisme	Scintillo		
Statut juridique	SAS de droit français		
Représentant(s) légal(aux)	Steven Hearn, Président		
Téléphone	01 76 74 74 94	Fax	01 46 74 74 95
E-mail			steven.hearn@scintillo.eu
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)	LEROUX yann		
Téléphone	01 76 74 74 94	Fax	01 46 74 74 95
E-mail			yann.leroux@scintillo.eu
Adresse de correspondance	67 rue de la Roquette 75011 Paris - France		
Numéro de compte			
Rôle dans le projet	<p>Scintillo est une holding, créée en 2010, qui anime un écosystème d'une dizaine d'entreprises de la culture filialisées. Elle mutualise moyens, talents et réflexion autour de la création culturelle par la prise de participation dans des entreprises et des équipements. Ses équipes possèdent un savoir-faire spécifique pour les projets culturels à caractère innovant tant dans le domaine économique que dans celui des usages et de la gestion.</p> <p>Scintillo contribuera à hauteur de 25% dans la création de société d'exploitation en charge du projet.</p> <p>Scintillo dispose de deux expertises principales qui seront mises au service du Marivaux : l'ingénierie culturelle développée par l'agence du Troisième Pôle, et l'expérience d'une pépinière dédiée aux entreprises culturelle, Creatis. D'abord, L'agence Troisième Pôle a développé diverses compétences associées aux multiples secteurs dans lesquels elle intervient : études, métiers du conseil, communication et production d'événements culturels. Elle y a progressivement ajouté une compétence de gestion d'entreprises culturelles. Elle remplira une mission d'accompagnement auprès de l'équipe du Marivaux dans sa phase de préfiguration. Ensuite, CREATIS - résidence d'entrepreneurs culturels, hébergée à la Gaîté Lyrique, est une plateforme consacrée à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans les champs culturels.</p> <p>La structure sera associée à l'ensemble des points du plan d'action.</p>		
Financement FEDER+RBC	0		
Cofinancement ou financement propre (+nature)	(Contribution aux 300 000 de financement + 800 000 euros d'apport en nature dans la société à constituer en cas d'acceptation du projet).		
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)			

PARTENAIRE N°3

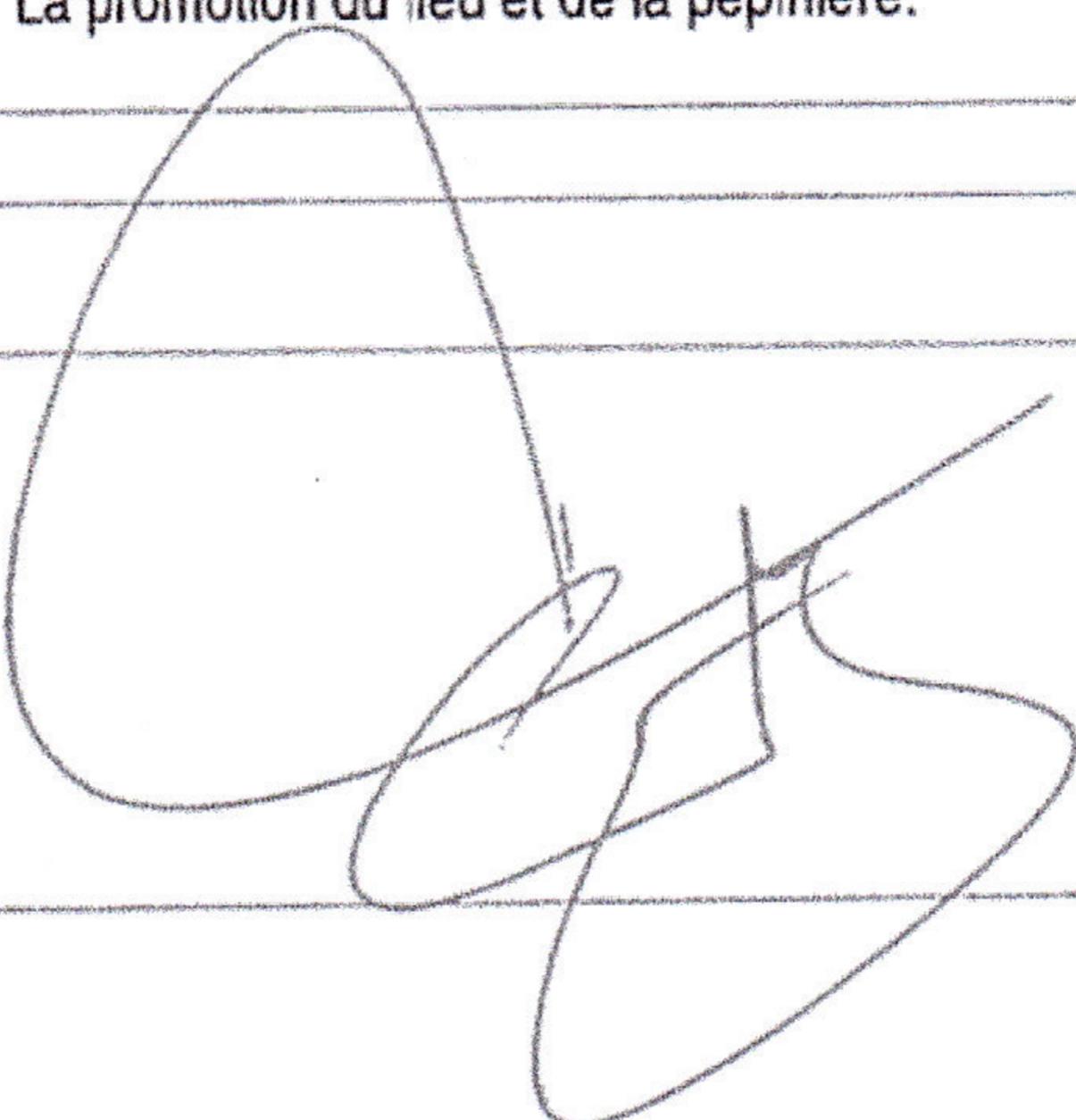
Nom de l'organisme		GALERIES	
Statut juridique		SA	
Représentant(s) légal(aux)		Edouard Meier	
Téléphone	+32 2 514 74 98	Fax	
E-mail		Edouard.meier@galeries.be	
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)		Edouard Meier	
Téléphone	+32 2 514 74 98	Fax	
E-mail		Edouard.meier@galeries.be	
Adresse de correspondance		Galerie de la Reine 26, 1000 Bruxelles	
Numéro de compte		BE92363096125323	
Rôle dans le projet		<p>GALERIES, lieu dédié au cinéma dans tous ses états à Bruxelles a ouvert ses portes début 2012 au cœur de Bruxelles, dans les Galeries Royales Saint-Hubert. Place forte pour les films de création, GALERIES propose une programmation soutenue et exigeante.</p> <p>L'équipe qui a mené à bien le projet de Galeries cinéma dispose de deux atouts utiles dans la réalisation du projet avec une parfaite maîtrise du territoire de Bruxelles et une collaboration régulière avec tous les acteurs du territoire: Ville de Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale, Fédération Wallonie-Bruxelles et Commission Communautaire Française.</p> <p>La structure apporte la connaissance et la légitimité d'un des plus beaux cinémas de la ville qui permettront de faciliter l'implantation du Marivaux. Son administrateur délégué, Edouard Meier qui partagera son temps également entre les deux structures, permettra cette synergie.</p> <p>GALERIES contribuera à hauteur de 25% dans la création de société d'exploitation en charge du projet.</p> <p>L'équipe de GALERIES, sous la direction d'Edouard Meier, apportera sa légitimité et ses compétences au projet du MARIVAX. Son implication portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de projet pour la préfiguration ; - Direction générale du projet par Edouard Meier ; - Direction artistique ; - Liens avec les entreprises du secteur cinéma ; - Gestion des projets culturels, programmation cinéma ; - Apport de l'expertise de financement par KissKissBankBank. Les PME pourront financer leurs projets d'une manière participative sur la plate-forme de financement participatif KissKissBankBank. <p>La structure sera associée à l'ensemble des points du plan d'action.</p>	
Financement FEDER+RBC		0	
Cofinancement ou financement propre (+nature)		(Contribution aux 300 000 de financement + 800 000 euros d'apport en nature dans la société à constituer en cas d'acceptation du projet).	
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)			

GALERIES
 Galerie de la Reine 26 – 1000 Bruxelles
 contact@galeries.be - T : 02 514 74 98
 SA au capital de 250 000 euros
 N° tva BE842102926

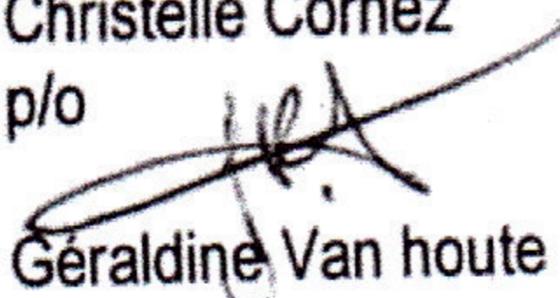
PARTENAIRE N°4

Nom de l'organisme		ADT – ATO AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	
Statut juridique		ASBL	
Représentant(s) légal(aux)		Yves Goldstein	
Téléphone	+32 (0)2 563 63 00	Fax	+32 (0)2 563 63 20
E-mail		contact@adt.irisnet.be	
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)		Frédéric Raynaud	
Téléphone	+32 (0)2 563 63 00	Fax	+32 (0)2 563 63 20
E-mail		contact@adt.irisnet.be	
Adresse de correspondance		Marivaux Boulevard Adolphe Max 98 B-1000 Bruxelles	
Numéro de compte			
Rôle dans le projet		<p>Créée à l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, l'ADT a pour tâche de faciliter : la compréhension du territoire; le développement urbain. En collaboration avec tous les acteurs publics et privés, l'ADT comprend, anticipe, conseille, fédère et agit au service de la Région au profit des habitants et des usagers. L'Agence analyse les caractéristiques du territoire régional et de son aire métropolitaine, en particulier la situation socio-économique des habitants. Elle travaille en partenariat avec les instances publiques et privées qui agissent sur le territoire. Sa connaissance des évolutions sociales et urbaines contribue à formuler des réponses aux enjeux stratégiques auxquels la Région de Bruxelles-Capitale est confrontée.</p> <p>Dans ce contexte, un partenariat avec le projet de Pôle médias prend son sens. Il permettra de connecter deux espaces urbains et deux stratégies de diffusion complémentaires : le Pôle médias qui est connecté aux grandes entreprises de radiotélévision, et le Marivaux qui est connecté par le centre-ville à la plupart des espaces de diffusion des œuvres dans les centres culturels de la ville.</p> <p>Le partenariat entre le projet Marivaux et le projet de Pôle médias se traduira dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation d'évènements communs à destination des entreprises, y compris sur le territoire du pôle médias - La mise en place d'un « parcours d'entreprise » visant à accompagner le développement des entreprises sachant que les entreprises hébergées dans le Marivaux seront prises au premier stade de leur développement, et qu'elles pourront par la suite trouver un hébergement plus durable dans le périmètre du Pôle médias. - La mise à disposition de certains équipements techniques et de diffusion du Marivaux aux entreprises du pôle médias, et réciproquement. - La diffusion d'un discours partagé de promotion des lieux d'accueil « médias », dans un objectif d'attraction des investisseurs et de entreprises. 	
Financement FEDER+RBC		0	
Cofinancement ou financement propre (+nature)		0	
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)		Signature du Président du Conseil d'administration en cours	

PARTENAIRE N°5

Nom de l'organisme		Impulse.brussels (screen.brussels)	
Statut juridique		ASBL	
Représentant(s) légal(aux)		Bruno Wattenbergh, directeur opérationnel de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise	
Téléphone	+32 2 422 00 20	Fax	+32 2 422 00 4
E-mail		info@impulse.irisnet.be	
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)		Juan Bossicard, ICT and Audiovisuel Business Units Manager	
Téléphone	+32 478 57 27 47	Fax	+32 2 422 00 43
E-mail		jbo@impulse.irisnet.be	
Adresse de correspondance		Tour & Taxi Av. du Port 86C, bte 211 1000 Bruxelles	
Numéro de compte		/	
Rôle dans le projet		<p>Le projet MARIVAUx vise à créer une cité du cinéma pour soutenir les entreprises créatrices d'emploi dans la filière des médias et secteurs créatifs. A côté des 3 zones actuelles où se concentrent majoritairement les entreprises audiovisuelles (Evere-Schaerbeek, Forest-Saint Gilles-Midi, et Koekelberg-Canal), le projet Marivaux entend constituer une 4^{ème} zone : la Ville de Bruxelles. Celle-ci est porteuse d'un enjeu fort en termes de visibilité pour les entreprises et de diffusion de leur travail.</p> <p>Dans ce contexte, un partenariat entre screen.brussels (Impulse.brussels) et le projet Marivaux prend tout son sens.</p> <p>Grâce à ce partenariat, screen.brussels bénéficiera des avantages suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation des espaces de diffusion du Marivaux pour les entreprises et les évènements du cluster screen. <p>En échange, le cluster screen.brussels s'engage à fournir les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sourcing d'entreprises susceptibles de rejoindre la pépinière du Marivaux. - L'accompagnement aux entreprises de la pépinière du Marivaux. - La promotion du lieu et de la pépinière. 	
Financement FEDER+RBC		/	
Cofinancement ou financement propre (+nature)		/	
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)			

PARTENAIRE N°6

Nom de l'organisme		BACKSTAGE BRUSSELS	
Statut juridique		SCRLFS	
Représentant(s) légal(aux)		Christelle Cornez, Administratrice déléguée	
Téléphone	02.244.44.50	Fax	02.244.44.44
E-mail		info@backstagebrussels.be	
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)		Christelle Cornez	
Téléphone	02.244.44.50	Fax	02.244.44.44
E-mail		info@backstagebrussels.be	
Adresse de correspondance		BACKSTAGE BRUSSELS c/o La Lustrerie rue des PALAIS 153 1030 Bruxelles	
Numéro de compte		BE53 3631 2883 6753	
Rôle dans le projet		<p>Backstage Brussels est une coopérative d'activités (scrl à finalité sociale) dont l'objet social est de permettre à des personnes qui cherchent à créer leur activité économique dans le secteur des industries créatives et culturelles d'en tester la faisabilité « grandeur nature » durant une période déterminée tout en conservant leur statut initial. Il s'agit donc de permettre l'insertion socio-professionnelle de personnes qui veulent entreprendre et créer une activité économique dans la filière Média et secteurs Créatifs.</p> <p>Le partenariat entre la coopérative Backstage Brussels et le projet Marivaux se traduira dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sourcing réciproque d'entreprises susceptibles de rejoindre la pépinière du Marivaux ou Backstage. Les entrepreneurs en développement seront envoyés à Backstage. Les entreprises prêtes à l'activité seront envoyées à la pépinière. - Organisation de séances d'information et d'événements conjoints. - Apport d'expertise et de mentorat aux candidats entrepreneurs Backstage. 	
Financement FEDER+RBC		Dossier Work in Progress déposé par Backstage Brussels dans la programmation FEDER 2014-2020	
Cofinancement ou financement propre (+nature)		-	
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le <u>25 septembre 2014</u>)		<p>Christelle Cornez p/o  Géraldine Van houte</p>	

ANNEXE II

INDICATEURS

ANNEXE III

CPIE DES STATUTS DE L'ORGANISME CANDIDAT À ÊTRE PORTEUR DE PROJET

ANNEXE IV

TROIS DERNIERS COMPTES ANNUELS DE CE MÊME ORGANISME
